

Tournoi Découverte d'Ille-et-Vilaine

Règlement de la compétition

Tous les participants au Tournoi Découverte s'engagent à respecter le présent règlement.

Article 1 : tournois

Le Comité départemental des échecs 35 (CDE35) organise le *Tournoi Découverte d'Ille-et-Vilaine au cours de la saison 2014-2015*. Cette compétition se déroule sous la forme de 4 tournois ouverts à tous les jeunes d'Ille-et-Vilaine, jusqu'à **Pupilles** compris, licenciés A ou B à jour de leur licence à la date du tournoi :

- Tournoi Découverte 1 (homologation FFE n°32069)
- Tournoi Découverte 2 (homologation FFE n°32070)
- Tournoi Découverte 3 (homologation FFE n°32071)
- Tournoi Découverte 4 (homologation FFE n°32072)

Article 2 : règles

Pour le Tournoi Découverte 1

Les règles du jeu sont celles de la FIDE à la date du tournoi, à l'exception de l'Annexe A 4b : la partie ne sera perdue qu'après le 3ème coup illégal achevé. (Dérogation de la FFE obtenue le 20/10/14).

Pour les autres Tournoi Découverte

Les règles du jeu sont celles de la FIDE à la date du tournoi en attendant la décision de la Commission Technique de la FFE des 8-9 novembre 2014.

Décision de la Commission Technique de la FFE des 8-9 novembre 2014 : l'organisateur décide.

Les règles du jeu sont celles de la FIDE à la date du tournoi, à l'exception de l'Annexe A 4b : la partie ne sera perdue qu'après le 3ème coup illégal achevé.

Les appariements se font au Système Suisse en prenant en compte le Elo rapide.

Seront appariés à la 1ère ronde de chaque tournoi tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence.

Article 3 : départages

Les départages adoptés sont dans l'ordre : confrontation directe, nombre de parties gagnées, Buchholz tronqué (l'ordre des grilles américaines calculé par le logiciel PAPI 3.2 sera la référence unique).

Article 4 : cadence

Les quatre tournois se jouent en 4 rondes à la cadence de 25 minutes + 5 s/coup.

Article 5 : dates et horaires

Les 4 tournois se déroulent dans les mêmes lieux et aux mêmes dates que les rondes du championnat Interclubs Jeunes 35 de la saison en cours.

Horaires approximatifs :

- 13h30 – 13h45 : pointage des joueurs
- 14h : ronde 1 - 15h : ronde 2 - 16h : ronde 3 - 17h : ronde 4

Article 6 : droits d'inscription

Tous les joueurs doivent se préinscrire au plus tard la veille 16 h de chaque tournoi. Les préinscriptions se font obligatoirement en ligne via le site du CDE35. L'accès est gratuit.

Article 7 : arbitrage

L'arbitre principal est Anne Ruhlmann (AF3-D51497).

Article 8 : dispositions particulières

1. Tout joueur peut ne participer qu'à 2 rondes (rondes 1 et 2 ou rondes 3 et 4) à condition de le préciser à l'avance à l'arbitre.
2. Sur décision de l'arbitre, les arrivants après la fin du pointage sont susceptibles de commencer à la 2ème ronde ou d'être appariés entre eux manuellement à la 1ère ronde.
3. Tout contrevenant au présent règlement pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 9 : droit à l'image

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent les organisateurs à publier, dans le cadre de leur site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos à propos de cette compétition sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits. Cette autorisation vaut également pour les accompagnateurs.